



Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade
Tél. 46.36.18.41

La Tremblade le 10 Novembre 1988

Conseil Général de Charente-Maritime
Affaires Juridiques et Domaniales

17 003 LA ROCHELLE

529/88/C.S.R.U.

OBJET : Avis sur la concession du Port de St Trojan au S.I.V.U.

Au vu du dossier fourni nous émettons un avis favorable sous les réserves expresses suivantes :

- respect intégral des prescriptions en matière de lutte contre les pollutions : interdiction de déversements de substances pouvant polluer le milieu marin, zones de dépôt et de stockage des dites substances, enlèvement régulier, ainsi que des déchets divers.
- mise en place d'installations sanitaires accessibles et fonctionnelles dont le type et le nombre doivent être définis en liaison avec la D.D.A.S.S., en fonction du nombre d'utilisateurs, des possibilités de raccordement, etc...

Le Responsable du district C.S.R.U.
Daniel MASSON

Copies : dossier
 : chrono